

## **Motion préparation de la rentrée de septembre 2021**

Les représentants des personnels enseignants, soutenus par les représentants de parents, du Lycée Porte Océane, sont très inquiets et dans l'incompréhension totale au regard de la DHG accordée par le rectorat pour la rentrée de septembre 2021.

En effet, la suppression :

- de 104,01 heures (dont 99,83 heures-poste) et donc 6 postes au lycée général ;
- de 52 heures (postes) et donc 1 poste en section professionnelle ;

... ne permettra pas de satisfaire les besoins du lycée Porte Océane.

### **Des besoins non-satisfaits**

Les besoins pédagogiques spécifiques des élèves sont niés puisque le lycée perd les 54 heures-profil correspondantes : les élèves sont en grande majorité boursiers et issus de collèges de REP. Nous rappelons que, bien que très méritants, ces jeunes ont souvent besoin de beaucoup plus de suivi personnalisé, ce qui s'avérera beaucoup plus ardu, voire impossible, dans des classes pour certaines trop chargées et sans dédoublement possible.

Nos élèves, peut être plus qu'ailleurs, ont besoin d'une continuité préservée au sein des équipes enseignantes or les départs d'enseignants, pour certains présents depuis plusieurs années dans l'établissement, ne peuvent qu'être une source d'instabilité perturbatrice.

Les besoins des enseignants ne sont pas respectés non plus : les mesures de carte scolaire vont se traduire par le départ forcé d'enseignants pourtant investis dans les projets au sein de l'établissement, alors même que les postes pour les accueillir dans d'autres établissements se font rares. De même, nous nous interrogeons sur la pertinence d'accorder une DHG qui privilégie les HSA, alors que pour certaines équipes disciplinaires il sera difficile d'effectuer autant d'heures supplémentaires tout en fournissant un travail de qualité et sans avoir des effets négatifs sur leur santé. Il risque d'être aussi difficile d'accorder un temps partiel sur autorisation à tous les personnels qui le demandent.

Dans ces conditions nous craignons de ne pas pouvoir assurer l'enseignement que nous souhaitons, avec l'exigence d'encadrement pédagogique qui est la nôtre. Cette DHG, qui va limiter notre offre pédagogique en nous contraignant à gérer la pénurie, nous fait courir le risque d'entraîner une baisse d'attractivité pour les rares filières que nous serons en mesure de préserver. Nous nous inquiétons pour la pérennité de notre établissement alors même que nous voyons d'autres lycées de la ville être surchargés d'élèves. Nous avons pourtant été reçus l'année dernière lors audiences avec le DAASEN, le secrétaire général de l'académie et des représentants de la DOS, lors desquelles des promesses nous avaient été

faites quant à la réflexion sur la nouvelle carte scolaire, qui devait entrer en vigueur à la rentrée 2021. À ce jour, nous n'avons aucune nouvelle à ce sujet. Pourtant nous ne pouvons pas faire fonctionner une section générale, avec toutes les spécialités que cela nécessite d'ouvrir, avec deux divisions en première et en terminale seulement sans moyens supplémentaires.

### **Un contexte sanitaire non-pris en compte**

La situation pandémique a entraîné et entraîne encore une situation exceptionnelle. Est-il nécessaire de rappeler que ces deux dernières années ont été difficiles surtout pour un public qui n'a pas forcément les moyens technologiques de suivre des cours à distance et / ou hybrides et qui ne peut pas recevoir d'aide dans son foyer. Comme il a souvent été souligné par notre ministre, nous devons dépenser beaucoup d'énergie pour raccrocher au système scolaire les élèves décrocheurs en raison de la situation sanitaire. Comment agir avec moins de moyens et le départ de collègues impliqués dans nos équipes pédagogiques, dont l'absence mettra à mal nos capacités d'agir et de suivre nos élèves ?

La Région a reconnu implicitement ces nouvelles difficultés en attribuant au lycée une dotation supplémentaire conséquente d'ordinateurs portables. La dotation horaire, quant à elle est donc en forte diminution. Comment interpréter ce décalage dans la prise en compte d'une même réalité ? Faut-il y voir le témoignage d'un désengagement de l'institution sur cette question ? Il nous semble nécessaire que le quoi « qu'il en coûte » permettant de sécuriser les structures touchées fortement par la pandémie ne soit pas absent des projections sur l'organisation de l'enseignement.

Par ailleurs, en cette période, il est particulièrement difficile de donner à voir la spécificité des enseignements offerts par le lycée avec ses spécialités (théâtre notamment) : disparition des journées portes ouvertes, spectacles supprimés.

### **En conséquence, nous demandons...**

...que notre DHG soit revue pour être attentive à la spécificité de notre établissement et fidèle aux engagements pris par les autorités administratives rencontrées l'année dernière.

Ces engagements sont confirmés par les directions définies dans le projet d'établissement et revendiquées par ailleurs dans les grands axes du projet académique : « Plus d'équité pour plus de réussite! », « des Territoires d'éducation et de formations collaboratifs et dynamiques », ou encore « plus de mobilité pour élever son niveau de formation et choisir son avenir ». Pourtant, la réalité dans notre bassin, c'est que face à 115 élèves en plus, l'institution répond 46 postes à temps plein en moins. Comment comprendre de telles décisions ?